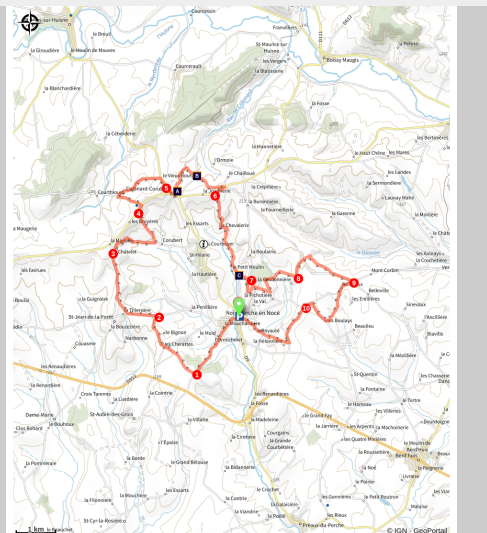


Le manoir de Courboyer

Communauté de Communes Cœur du Perche - Nocé



Manoir de Courboyer © Didier Orsal (admin-pnrp)



Le vététiste confirmé appréciera ce parcours pour ses chemins encaissés à souhait et ses fameuses "grimpettes" qui lui rappelleront que le Perche est bien un pays de collines.

A mi-parcours, un petit aller-retour s'imposera probablement à vous. En effet, le manoir de Courboyer, siège de la Maison du Parc du Perche, visible depuis le chemin est aussi accessible (arrivée à VTT par le fond du domaine), d'autant qu'il se visite et invite à une belle halte gourmande !

Infos pratiques

Pratique : À VTT

Durée : 3 h

Longueur : 26.7 km

Dénivelé positif : 448 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Découverte des produits locaux, Découverte du bocage, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Nocé (commune de Perche-en-Nocé)

Arrivée : Nocé

Balisage : ► VTT

Communes : 1. Nocé

2. Saint-Jean-de-la-Forêt

3. Colonard-Corubert

4. Verrières

Du parking de la salle des fêtes de Nocé, gagner le centre du bourg ; prendre **la D 203**, direction St Jean-de-la-Forêt. A gauche, prendre **la rue de la Mouchardière** et monter la longue côte de la Bretonnière.

1. Prendre à droite un chemin de terre, creux dans sa seconde moitié, qui aboutit **aux Petites Chérattes**. Continuer par **le chemin du Bignon**, goudronné au départ. Bifurquer à droite pour regagner **la D 203**.
2. Monter à gauche la départementale. Face à l'entrée de **la Judellerie**, prendre à droite un chemin montant rejoindre **la D 295** au "**Champ de sur la Route**". A droite, passer devant **la Maison Neuve**, puis **le Saussay** et enfin **Les Faux**.
3. Peu après le Châtelet, descendre à droite **le chemin du Vignon**, débouchant sur **la D 627**. A droite, à l'entrée de Corubert, remonter à gauche par un chemin empierré au départ, pour aboutir sur **la D 920**, aux Bruyères.
4. Suivre la départementale à droite sur 200m : **PRUDENCE !** ; tourner à gauche pour prendre **la D 283**. Après les Bousardières, emprunter à droite **le GR22®**. Attention : itinéraire commun avec le parcours "A l'orée du Bois" jusqu'au chemin des Ecoliers (Colonard-Corubert).
5. Rejoindre **la D 920** par la rue de la scierie. Au carrefour, à gauche ; prendre à gauche la voie sans issue menant à **la Fermette**. Descendre **le chemin du lavoir** ; remonter pour déboucher à **la Rouillerie**. Descendre à droite par un chemin creux. Attention : à nouveau, l'itinéraire est commun avec le précédent. A une entrée de champ, bifurquer à droite ; descendre un chemin caillouteux et gagner **le Vieux Bourg**. A droite, puis aussitôt à gauche en longeant le mur du cimetière. A une intersection en Y, remonter à gauche ; déboucher sur **la D 920**. Suivre la départementale à droite sur 300m : **PRUDENCE !**
6. Quitter **la D 920** ; prendre à gauche la direction de **l'Hôtel Bion**, puis **l'Hôtel Buissonnet**. Avant l'entrée de la Petite Chevalerie, descendre à gauche un chemin de terre enherbé qui suit **le cours de l'Erre**. Franchir la rivière (passage busé) ; remonter un beau chemin ombragé débouchant non loin de l'entrée du Petit Moulin. Poursuivre tout droit ; bifurquer à gauche pour monter un talus en pente raide aboutissant à **la D 111**. Après un effort soutenu, ne manquez pas de vous accorder un temps de repos réparateur : une aire de pique-nique est toute proche, avec un joli point de vue et une table de lecture du paysage.
7. Suivre à droite **la D 111**, puis à gauche le chemin goudronné de l'Espérance. Peu avant les Souches, prendre à droite un chemin, qui, bientôt, descend brutalement : **PRUDENCE !**...avant de remonter en pente raide. A **la Pichotière**, prendre à gauche. A un carrefour en croix, tourner à droite ; descendre pour gagner **la Martinière**. Gravier un raidillon peu roulant ; monter à côté de la Martinière et déboucher sur une autre voie goudronnée.
8. Au carrefour, à gauche, **la Chevalerie**. Traverser **la D 283**. Prendre en face le chemin de l'Espérance, puis à droite le chemin creux allant rejoindre **la D 283** à l'entrée des loges. Continuer la D 283 jusqu'à son intersection avec la D 203.
9. Tourner à droite direction Nocé. Après **les Alleux Gouin**, prendre à gauche vers les Enillières, puis aussitôt à droite un chemin empierré se continuant par un chemin creux et raviné. Franchir **le ruisseau de St Quentin** sur une passerelle ; après le passage humide de **la Fontaine Froide**, remonter par un chemin encaissé débouchant **aux Boulays**. A droite, pour gagner le centre du hameau, puis encore à droite et rejoindre **la D 203**. Prendre à gauche.
10. Face aux Ouches, quitter la départementale et prendre à gauche. Le Paradis. Après la Mare, prendre à droite vers **la Hélonnière** où l'on emprunte un chemin de terre, creux et caillouteux. Après un passage à découvert, descendre en sous-bois une pente abrupte : **PRUDENCE !** Franchir à gué **le ruisseau de Lormarin** et remonter pour regagner **la D 203** par la Royauté.

Sur votre chemin...



Le lavoir de Colonard-Corubert (A)
Le Manoir de Courboyer (C)

Le vieux Colonard (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking, allée de Barville, centre-bourg

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche

Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr

Tel : 02 33 25 70 10

<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche

22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-Perche

tourisme@coeurduperche.fr

Tel : 02 33 73 71 94

<http://tourisme.coeurduperche.com>

